

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
du Lundi 18 octobre 2010**

L'an deux mil dix, le lundi 18 octobre à 20 h 30, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis à la mairie (salle du Conseil) 32 rue du Général de Gaulle, sous la présidence de Madame Martin Pauline, Maire.

Présents : Mme Martin, M. Migeon, Mme Comina, M. Le Gallo, Mmes Honoré, Proust, M. Rabier, Mmes Blanchard, Puissesseau, Jarrousse, Courtemanche, Deschamps, MM. Regnault, Girard, Sauzeau, Mme Bureaux, M. Langer, Mme Jiguet, MM. Vivet, Zapf-Lacroix, Melle Genet, M. Bocquet, Mme Gachet, M. Durand, Mme Gouardo.

Absents excusés représentés :

M. Follet avait donné pouvoir à Mme Comina

M. Stanimirovic avait donné pouvoir à M. Girard

M. Arnaud avait donné pouvoir à M. Zapf-Lacroix

Absent excusé non représenté : M. Barthélémy

Secrétaire de séance : Mme Deschamps.

Le procès-verbal de la séance du 20 septembre 2010 est approuvé à l'unanimité.

Un compte-rendu est fait sur les différentes réunions de commissions qui ont eu lieu :

Rappel comme convenu de la réunion du C.T.P. le 20 juillet 2010 à 14 h 00 pour l'adoption du bilan social ;

Le 23 septembre 2010 à 17 h 00 : Réunion sécurité de la foire Saint Martin pour faire le point sur l'organisation de la manifestation ;

Le 25 septembre 2010 à 10 h 30 : Réunion du Conseil Municipal des enfants pour préparer le jeu de l'oie et les derniers détails de la journée de nettoyage des Mauves ;

Les 25 et 26 septembre 2010 : Journées Gaston Couté ;

Le 26 septembre 2010 à partir de 7 h 00 : Vide grenier des Potières ;

Le 26 septembre 2010 à 9 h 30 : Inauguration de la cour des Meuniers ;

Le 26 septembre 2010 à 11 h 00 : Fête de la Saint-Michel avec les parachutistes ;

Le 30 septembre 2010 à 19 h 00 : Commission Nouvelles Technologies pour évoquer le nouveau site internet de la mairie et la réflexion menée sur les nouvelles technologies ;

Le 30 septembre 2010 à 20 h 30 : Réunion des riverains des Mauves pour faire le point sur les travaux envisagés dans le cadre de la déclaration d'intérêt général ;

Le 2 octobre 2010 à partir de 14 h 00 : Nettoyage des Mauves avec le Conseil Municipal des Enfants ;

Le 3 octobre 2010 à partir de 7 h 00 : Vide grenier des Papecets ;

Le 5 octobre 2010 à 17 h 00 : Commission conjointe travaux et patrimoine pour faire le point sur les divers travaux à réaliser et le P.L.U. ;

Le 7 octobre 2010 à 15 h 00 : Comité de pilotage du R.A.M. ;

Le 9 octobre 2010 à 10 h 00 : Conseil Municipal des enfants ;

Le 13 octobre 2010 à 14 h 30 : Conseil d'Administration du C.C.A.S. ;

Le 14 octobre 2010 à 14 h 00 : Comité du SIVOM du Canton de Meung-sur-Loire ;

Le 14 octobre 2010 à 19 h 30 : Comité du Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Région de Meung-sur-Loire – Beaugency ;

Le 14 octobre 2010 à 21 h 00 : Commission des Finances pour préparer l'ordre du jour du Conseil Municipal du 18 octobre 2010 ;

Le 18 octobre 2010 de 9 h 00 à 12 h 00 : Elections du Conseil Municipal des Enfants (Sacha BARTHELEMY, Marie DOUCET, Félix FALLIERO, Clara FERREIRA, Augustin GOUARDO, Arthur RABINEAU, Léonie REGNAULT) ;

L'ordre du jour est ensuite étudié ainsi qu'il suit :

Compte-rendu des décisions du Maire.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, l'Assemblée prend acte des décisions prises par le Maire sur délégation du Conseil Municipal pour la période allant du 22 juin au 24 septembre 2010.

Attribution d'une subvention au profit de l'Amicale du Personnel Communal.

À l'unanimité, l'Assemblée vote une subvention d'un montant de 4 300 € au profit de l'Amicale du Personnel Communal pour l'organisation de l'arbre de Noël prévu le 11 décembre 2010. Le versement interviendra sur présentation des factures.

Demande de subvention auprès de l'A.D.E.M.E. pour l'étude thermique des bâtiments.

A l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à déposer un dossier de demande de subvention aussi élevée que possible auprès de l'A.D.E.M.E., dans le cadre de l'étude thermique globale portant sur les bâtiments de la Commune.

Demande de subvention au titre du C.P.E.R. (Contrat de Projet Etat/Région) pour le projet de maison de santé.

A l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à déposer un dossier de demande de subvention aussi élevée que possible au titre du Contrat de Projet Etat/Région, dans le cadre de la réalisation du projet de maison de santé pluridisciplinaire, sur le site des Tanneries.

Acquisition de la parcelle ZK 145.

A l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à négocier l'acquisition de la parcelle ZK 145 d'une contenance de 11 790 m² située zone industrielle des Sablons, en vue de l'extension de la déchetterie.

Acquisition de l'ensemble immobilier 50 rue du Général de Gaulle :

- modalités de portage du projet par l'E.P.F.L.
- signature de la convention.

A l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à signer tous documents relatifs au portage financier de l'opération d'acquisition de l'ensemble immobilier situé 50 rue du Général de Gaulle, par l'E.P.F.L. et à signer la convention de portage foncier.

Création d'une Communauté de Communes : définition du périmètre.

A l'unanimité, l'Assemblée demande la création d'une Communauté de Communes sur le périmètre des Communes de : Baccon, Chaingy, Coulmiers, Huisseau-sur-Mauves, le Bardon, Meung-sur-Loire, Saint-Ay, Rozières-en-Beauce, n'exclut pas la possibilité d'une adhésion ultérieure des communes de Charsonville et Epieds-en-Beauce et autorise Madame le Maire à signer toutes pièces se rapportant à ce dossier.

Z.A.C. des Tertres : signature d'un contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

A l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à négocier la signature d'un contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec les candidats potentiels pour la réalisation des travaux de la Z.A.C. des Tertres.

Modification de la Z.P.P.A.U.P.

A l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à effectuer en temps voulu toutes les formalités liées à la modification de la Z.P.P.A.U.P.

Avis du Conseil Municipal concernant le projet présenté par le Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Bassin de l'Ardoux.

Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 6 septembre au 6 octobre 2010, à l'unanimité, l'Assemblée émet un avis favorable au projet présenté par le Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Bassin de l'Ardoux en vue de déclarer d'intérêt général et de réaliser des travaux sur ouvrages et la réhabilitation du chenal d'étiage.

Personnel Communal :

- modification du tableau des effectifs,
- contrats uniques d'insertion.

A l'unanimité, l'Assemblée modifie le tableau des effectifs suite à des réussites d'agents à l'examen professionnel d'adjoint technique de 1^{ère} classe et autorise le recrutement d'agents en

cas de besoin sous la forme de contrat unique d'insertion, afin de participer à l'insertion professionnelle de certains demandeurs d'emplois.

Signature d'une convention de mise à disposition du personnel communal auprès du S.M.I.R.T.O.M.

Conformément à la réglementation, et en vue d'assurer la transparence des relations entre le S.M.I.R.T.O.M. de la Région de Beaugency et la Commune de Meung-sur-Loire, à l'unanimité, l'Assemblée autorise Madame le Maire à signer en temps voulu une convention de mise à disposition de personnel auprès du S.M.I.R.T.O.M. de la Région de Beaugency pour le fonctionnement de la déchetterie.

Questions et Communications diverses.

Madame le Maire donne lecture des prochaines dates à retenir.

Madame le Maire fait part des remerciements de Monsieur Canouil pour l'Adjoint et les services qui ont œuvré pour l'éclairage de la Collégiale.

Madame le Maire fait le point également sur les différentes subventions qui ont été attribuées dans le cadre de diverses opérations, au titre de la Dotation Globale d'Équipement des Communes et de la réserve parlementaire de Monsieur DOLIGÉ, Sénateur.